



Strasbourg, 13 octobre 2017

GREVIO/Inf(2017)LD12

**Liste des décisions adoptées lors de la 12e réunion
(Strasbourg, 9 – 13 octobre 2017)**

L'ordre du jour adopté de la 12e réunion figure en annexe.

Point 9 de l'ordre du jour Adoption du Rapport final du GREVIO sur l'Albanie

Le GREVIO a adopté son rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Conformément au Règlement intérieur du GREVIO (Règle 44 – Rapport et conclusions), le rapport sera transmis aux autorités nationales qui seront invitées à soumettre leurs derniers commentaires dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport et les commentaires éventuels reçus des autorités nationales seront rendus publics et envoyé au Comité des Parties.

Point 10 de l'ordre du jour Adoption du Rapport final du GREVIO sur le Danemark

Le GREVIO a adopté son rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Conformément au Règlement intérieur du GREVIO (Règle 44 – Rapport et conclusions), le rapport sera transmis aux autorités nationales qui seront invitées à soumettre leurs derniers commentaires dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport et les commentaires éventuels reçus des autorités nationales seront rendus publics et envoyé au Comité des Parties.

Point 11 de l'ordre du jour Dialogue avec les représentants du Monténégro concernant son rapport étatique

Les membres du GREVIO ont examiné le rapport soumis par le Monténégro conformément à l'article 68, paragraphe 1 de la Convention et ont entamé un dialogue avec les représentants étatiques de ce pays en conformité avec le paragraphe 2 de cet article.

Point 12 de l'ordre du jour Dialogue avec les représentants de la Turquie concernant son rapport étatique

Les membres du GREVIO ont examiné le rapport soumis par la Turquie conformément à l'article 68, paragraphe 1 de la Convention et ont entamé un dialogue avec les représentants étatiques de ce pays en conformité avec le paragraphe 2 de cet article.

Point 17 de l'ordre du jour : Proposition d'amendement sur le Règlement intérieur

Le GREVIO a convenu de modifier le Règle 29 – Examen des rapports en application de l'article 68, paragraphe 2, de la Convention, de son Règlement intérieur.

Point 19 de l'ordre du jour : Échange de vues avec Mme Işıl Karakaş, Juge (Turquie) de la Cour Européenne des Droits de l'Homme

Suite à un premier échange de vues avec Işıl Karakaş (Turquie), juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, le GREVIO a décidé de poursuivre ces échanges avec les juges de la Cour Européenne des Droits de l'Homme à propos de la jurisprudence concernant la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ainsi que toute autre question d'intérêt commun.

Point 20 de l'ordre du jour : Élection de la Présidente du GREVIO et des Vice-Présidentes

En conformité avec la Règle 6 de son Règlement intérieur, le GREVIO déclare :

- Feride Acar réélue en qualité de Présidente,
- Marceline Naudi élue en qualité de première Vice-Présidente, et
- Simona Lanzoni élue en qualité de seconde Vice-Présidente,

pour un mandat de deux ans à compter du 13 octobre 2017 et prenant fin soit le dernier jour de leur mandat comme membre du GREVIO, le 31 mai 2019 ou dans le cas de réélection comme membre du GREVIO, le 12 octobre 2019.

Point 22 de l'ordre du jour : Planning des évaluations et dates de la prochaine réunion

Eu égard au calendrier provisoire de l'évaluation de référence [IC/Inf(2016)2-rev], les membres du GREVIO ont désigné deux rapporteurs pour les trois prochaines Parties à évaluer : Finlande, France et Italie.

En outre, le GREVIO a convenu qu'en ce qui concerne tous les États ayant ratifié la Convention après le 1er janvier 2017, l'ordre des évaluations sera déterminé en fonction de la date de ratification et eu égard à leurs autres obligations de monitoring au plan international dans des domaines similaires.

Ordre du jour de la 12e réunion du GREVIO

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
3. Adoption du rapport de la 11e réunion du GREVIO et questions soulevées
4. Rapport oral du Bureau
5. Questions administratives et budgétaires
6. État des signatures et ratifications de la Convention
7. Information sur les activités de coopération du Conseil de l'Europe
8. Représentation/participation des membres du GREVIO et de son Secrétariat à des événements présentant un intérêt pour le GREVIO

1e évaluation (de référence) :

9. Adoption du Rapport final du GREVIO sur l'Albanie
10. Adoption du Rapport final du GREVIO sur le Danemark
11. Dialogue avec les représentants du Monténégro concernant son rapport étatique
 - a. Préparation du dialogue
 - b. Dialogue
 - c. Discussion de suivi après le dialogue
12. Dialogue avec les représentants de la Turquie concernant son rapport étatique
 - a. Préparation du dialogue
 - b. Dialogue
 - c. Discussion de suivi après le dialogue
13. Débat sur l'utilisation des verbes dans les propositions et les suggestions dans les rapports d'évaluation
14. Retour d'information sur la publication des deux premiers rapports d'évaluation : (Autriche et Monaco)
15. Retour d'information sur l'échange de vues avec le Comité des Ministres
16. Préparation de la réunion de la Présidente avec le Comité des Parties
17. Proposition d'amendement sur le Règlement intérieur
18. Discussion sur la Journée internationale pour l'élimination de la Violence à l'égard des femmes
19. Échange de vues avec Mme Isil Karakas, Juge (Turquie) de la Cour Européenne des Droits de l'Homme
20. Élection de la Présidente du GREVIO et des Vice-Présidentes
21. Communications reçues contenant des informations pour examen par le GREVIO

-
22. Planning des évaluations et dates de la prochaine réunion
 23. Dates de la prochaine réunion
 24. Points à inscrire à l'ordre du jour de la 13e réunion
 25. Questions diverses
 26. Approbation de la liste des décisions adoptées lors de la 12e réunion